

du charbon, de la métrologie, des pêcheries, du génie forestier, du contrôle des animaux et insectes nuisibles.

Les Affaires culturelles,  
académiques et sportives  
et les media d'information

En ce qui concerne les échanges touchant à la culture, à l'éducation, aux sports et aux media d'information pour l'année 1974, le premier ministre Chou En-lai et moi-même avons discuté les points suivants:

La Chine a accepté en principe de recevoir un orchestre symphonique canadien et une exposition de peintures de la Galerie nationale du Canada. De son côté, le Canada recevra, en 1974, l'importante exposition archéologique chinoise qui se trouve présentement à Londres. Nous avons aussi pris note de l'intention de la Chine de participer à l'Exposition Terre des Hommes à Montréal, par l'envoi d'une exposition de peintures traditionnelles et d'objets d'artisanat. Il est également possible que cette exposition se rende à Vancouver. La Chine a accepté notre offre d'un don de livres à une université chinoise, lequel don s'étendra sur une période de cinq ans.

Dans le domaine des échanges académiques, nous avons exprimé notre satisfaction au sujet de la conclusion d'une entente il y a quelques mois qui permettra un échange de vingt étudiants de part et d'autre pour une période de deux ans. Nous nous sommes également entendus pour un échange de professeurs qui devrait commencer si possible au début de 1974 de même que pour un échange de délégations dans le domaine de l'éducation.

Au sujet des échanges sportifs, nous nous sommes mis d'accord pour un échange de trois équipes de chaque pays en 1974.

Dans le domaine des media d'information, il m'a fait plaisir d'accepter l'invitation chinoise d'envoyer en Chine une délégation de représentants de la Presse canadienne en retour de la visite qu'a effectuée une semblable délégation de journalistes chinois au Canada. Enfin nous nous sommes également mis d'accord en vue d'un échange de programmes de radio et de télévision et de films documentaires entre nos deux pays.

Les Affaires consulaires

Dans le domaine consulaire, de longues discussions se sont poursuivies dans une atmosphère de coopération et de cordialité sur des sujets d'intérêt commun aux Gouvernements chinois et canadien qui seront très significatifs pour nos deux peuples. Une entente dans trois domaines a résulté de ces discussions. Le plus étendu de ces accords consiste dans une entente relative à l'établissement officiel de relations consulaires qui prévoit, entre autres, l'occasion pour chaque partie d'ouvrir un consulat général dans l'autre pays.